

Les résidences  
**FENOU**

Appartements et chambres  
meublés à Porto-Novo

**CONTACT** : 0144904640

**ADRESSE** : Djassin Houinvié, Dowa, Tokpota (Porto-Novo)



N° 562 DU 21 MAI 2026

du jour  
**L'Emblème**

JOURNAL D'INFORMATIONS, D'ANALYSES, D'INVESTIGATIONS ET DE PUBLICITÉS

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

**SORT DES ÉLIMINATOIRES DE LA CAN 2027**

**Les Guépards fixés sur leurs  
adversaires : cap sur le Burkina Faso,  
la Mauritanie et la Centrafrique**

P. 11

RETRANSMISSION SUR ÉCRAN GÉANT DE LA CÉRÉMONIE D'INVESTITURE À PORTO-NOVO

PAGE 08 - 09

# L'association Fan-Club Row mobilise ses membres sur l'esplanade de l'Assemblée nationale

RETRANSMISSION EN DIRECT  
SUR ÉCRAN À PORTO-NOVO

CÉRÉMONIE D'INVESTITURE  
DU PRÉSIDENT ÉLU  
**ROMUALD WADAGNI**

24 MAI 2026  
À PARTIR DE 08H

ESPLANADE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

ARTISTES INVITÉS - Aimée Hovinou  
- Qualifié Baba Lodo Lodo



PAGE 03

PLÉNIÈRE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE CE JEUDI



# Djogbénou convoque les députés autour de 25 dossiers majeurs

## PENTECÔTE 2026 AU BÉNIN

# Le Gouvernement déclare fériée et payée la journée du lundi 25 mai

À l'occasion de la célébration de la fête chrétienne de la Pentecôte, le Gouvernement béninois a officiellement déclaré la journée du lundi 25 mai 2026 fériée, chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national. L'annonce a été faite à travers un communiqué signé par le Ministre du Travail et de la Fonction Publique.

Cette décision s'inscrit dans le cadre du respect des fêtes légales reconnues en République du Bénin et permettra aux fidèles chrétiens de commémorer dans la ferveur spirituelle cette importante célébration religieuse marquant la descente du Saint-Esprit sur les apôtres.

Les administrations publiques,

les établissements scolaires ainsi que plusieurs structures privées observeront donc une suspension des activités durant cette journée conformément aux dispositions en vigueur.

À travers ce communiqué, les autorités gouvernementales invitent les populations à vivre cette fête dans un esprit de paix, de communion fraternelle et de responsabilité citoyenne.

Le communiqué complet du Ministère du Travail et de la Fonction Publique apporte davantage de précisions sur cette mesure prise pour la célébration de la Pentecôte 2026 au Bénin.

**James-Meryl ALLAGBE**



MINISTÈRE DU TRAVAIL  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

LE MINISTRE

Cotonou, le 20 MAI 2026

01 BP 907 Cotonou  
Tél : +229 21 30 25 70  
info@travail.gouv.bj  
www.travail.gouv.bj

N° 007 / MTFP/DC/SGM/DGT/SA

## COMMUNIQUÉ

Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique communique.

Dans le cadre de la célébration de la fête de la Pentecôte, et conformément aux dispositions de la loi n° 90-019 du 27 juillet 1990 fixant les fêtes légales en République du Bénin, la journée du **lundi 25 mai 2026, Lundi de Pentecôte**, est fériée, chômée et payée sur toute l'étendue du Territoire National.

Au nom du Gouvernement, le Ministre souhaite à la communauté chrétienne, une excellente fête de Pentecôte.

Pour le Ministre et P.O.  
Le Directeur de Cabinet,



Victorin V. HONVOH

Vu  
Bon à diffuser

Adidjatou A. MATHYS

## MEDIAS AU BENIN

## Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur [www.lemblemedujour.bj](http://www.lemblemedujour.bj),  
faites comme chez vous.

[www.lemblemedujour.bj](http://www.lemblemedujour.bj)  
[www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com)

**L'Emblème** du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com)  
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577  
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

**PORTO-NOVO (République du Bénin)**

**EMAIL : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com)**  
**TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40**

### PRODUCTION

**ETS EMERIC PRODUCTION**  
(RCCM RB/PNO/09A848)

### DIRECTEUR DE PUBLICATION

**Eméric Joel ALLAGBE**  
**+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40**

### SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

**Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU**  
**+229 01 97 74 01 02**

### RÉDACTION

**Eméric Joël ALLAGBE (Journaliste)**  
**Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)**  
**James Meryl ALLAGBE (Journaliste)**  
**Marie Estelle AKANNI (Journaliste)**  
**Aimé HOUENOU (Journaliste)**

### MONTAGE ET GRAPHISME

**Mayass M. NOUMON**  
**+229 01 96 13 84 84**

## PLÉNIÈRE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE CE JEUDI

## Djogbénou convoque les députés autour de 25 dossiers majeurs



Le Président de l'Assemblée nationale, Joseph Fifamé Djogbénou, a convoqué les députés de la neuvième législature à prendre part à des séances plénières prévues les jeudi 21 et vendredi 22 mai 2026 au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo.

À travers un communiqué ra-

dio-télé hémicycle en date du 19 mai 2026, le président du Parlement informe que les travaux débiteront à 10 heures et porteront sur l'examen de vingt-cinq points inscrits à l'ordre du jour.

Parmi les dossiers majeurs annoncés figurent le projet de loi sur l'environnement en République du Bénin, le projet de loi de règlement définitif de la gestion 2024 ainsi qu'un texte relatif à la répression du faux monnayage et des atteintes aux signes monétaires.

Les députés auront également à examiner plusieurs accords de financement et conventions internationales soumis à ratification. Ces différents accords concernent notamment les secteurs de l'électrification rurale,

de l'eau potable, de la gouvernance économique, de l'environnement, de l'agriculture, des infrastructures éducatives et du développement des collectivités territoriales.

Au nombre des projets à étudier figurent aussi des conventions conclues avec plusieurs partenaires techniques et financiers internationaux, notamment la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), l'Association Internationale de Développement (AID), le Fonds Africain de Développement (FAD), la Banque Islamique de Développement (BID), la Banque Européenne d'Investissement (BEI), l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Agence Japonaise de Coopé-

ration Internationale (JICA).

Les parlementaires devront par ailleurs se prononcer sur des projets liés à la sécurisation de l'eau potable en milieu rural, à l'appui à l'électrification, au financement des lycées techniques professionnels, au soutien à l'entrepreneuriat féminin ainsi qu'à la transformation économique accélérée du Bénin.

Cette session parlementaire s'annonce donc particulièrement dense au regard de l'importance stratégique des textes inscrits à l'ordre du jour, traduisant la volonté des autorités béninoises d'accélérer les réformes économiques, sociales et institutionnelles engagées dans le pays.

**Emeric Joël ALLAGBE**

## COMMUNIQUÉ

Le Président de l'Assemblée nationale invite les honorables députés à prendre part aux séances plénières qui auront lieu les jeudi 21 et vendredi 22 mai 2026 à 10 heures au palais des Gouverneurs à Porto-Novo.

L'ordre du jour des séances porte sur l'examen des points ci-après :

1- Projet de loi sur l'environnement en République du Bénin ;

2- Projet de loi de règlement définitif, gestion 2024 (Décret N°2025-673 du 29 Octobre 2025) ;

3- Projet de loi relative à la répression du faux monnayage et des autres atteintes aux signes monétaires en République du Bénin (décret n°2025-694 du 5 mai 2025) ;

4- Projet de loi portant autorisation de ratification de la Convention régissant la Commission bancaire de l'Union bancaire de l'Union monétaire ouest africaine (décret n° 2025-232 du 7 mai 2025) ;

5- Décret n°2025-758 du 17 décembre 2025 portant ratification de l'accord de prêt, signé à Lomé, entre la République du Bénin et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), dans le cadre du financement du projet de construction et d'équipement de trois (03) lycées techniques professionnels au Bénin phase 2, à Cotonou, Abomey-Calavi et Djakotomey ;

6- Décret n°2024-981 du 12 juin 2024 portant ratification du contrat de financement signé à Luxembourg le 29 décembre 2023 entre la République du Bénin et la Banque européenne d'investissement (BEI) dans le cadre du projet d'approvisionnement en eau au nord du Bénin (Atacora-Donga) ;

7- Décret n°2025-757 du 17 décembre 2025 portant ratification de l'accord-cadre signé le 18 août 2025, entre la République du Bénin et la Banque islamique de développement (BID) dans le cadre du financement du projet d'appui à l'électrification au Bénin (PAEB) ;

8- Décret n°2024-1379 du 27 novembre 2024 portant ratification de la Conven-

tion des Nations-Unies sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontalières et des lacs internationaux ;

9- Décret n° 2025-415 du 23/07/2025 portant ratification de l'accord de financement additionnel signé à Cotonou, le 23 avril 2025, entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre du Projet de Cohésion Sociale des Régions Nord du Golfe de Guinée (COSO) ;

10- Décret n° 2025-416 du 23/07/2025 portant ratification de l'accord de financement signé à Cotonou, le 13 juin 2025, entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre du financement de la deuxième phase du Projet Forêts Classées (PFC II) ;

11- Décret n° 2025-417 du 23/07/2025 portant ratification de l'accord de prêt signé à Cotonou, le 18 avril 2025, entre la République du Bénin et la Banque Africaine de Développement (BAD) dans le cadre du financement de la deuxième phase du Projet d'Electrification rurale (PERU II) ;

12- Décret n° 2025-418 du 23/07/2025 portant ratification de l'accord de prêt signé à Cotonou, le 11 février 2025, entre la République du Bénin et la Banque Africaine de Développement (BAD) dans le cadre du financement du Programme de Sécurisation de l'Eau Potable pour la Résilience en Milieu rural (PROSER-MR) ;

13- Décret n° 2025-419 du 23/07/2025 portant ratification de l'accord de prêt signé à Lomé, le 12 mai 2025, entre la République du Bénin et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) dans le cadre du financement du projet de construction de la ligne d'interconnexion 161 KV Natingou-Tanguieta-Porga-Frontière Bénin/Togo et des postes HTB/HTA (NATAPO) ;

14- Décret n° 2025-420 du 23/07/2025 portant ratification de l'amendement de l'accord de financement, signé le 12 mars 2025 entre la République du Bénin et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) dans le cadre du Programme Régional d'intégration des Marchés agricoles (PRIMA) ;

15- Décret n° 2025-479 du 23/07/2025 portant ratification de l'accord de prêt signé à Cotonou, le 11 février 2025, entre la République du Bénin et la Banque Africaine de Développement (BAD), agissant en qualité d'administratrice du Fonds spécial Africa Growing Together Fund (AGTF) dans le cadre du financement du Programme de Sécurisation de l'Eau Potable pour la Résilience en Milieu rural (PROSER-MR) ;

16- Décret n° 2025-528 du 10/09/2025 portant ratification de l'accord de financement additionnel signé à Cotonou, le 28 juin 2025, entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre du Projet d'Inclusion des jeunes (ProDIJ) ;

17- Décret n° 2025-004 du 09/01/2025 portant ratification de l'accord d'indemnisation signé avec l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre de la garantie de politique publique pour stimuler la croissance inclusive et la résilience ;

18- Décret n° 2026-021 du 04/02/2026 portant ratification de l'accord de prêt signé à Cotonou le 03 décembre 2025, entre la République du Bénin et la Banque africaine de Développement (BAD) dans le cadre du financement du Programme d'Appui au Développement économique des collectivités territoriales (PADECT) ;

19- Décret n° 2026-022 du 04/02/2026 portant ratification de l'accord de prêt signé à Cotonou le 03 décembre 2025, entre la République du Bénin et le Fonds africain de Développement (FAD) dans le cadre du financement du Programme d'Appui au Développement économique des collectivités territoriales (PADECT) ;

20- Décret n° 2026-023 du 04/02/2026 portant ratification de l'accord de prêt signé à Cotonou, le 06 janvier 2026, entre la République du Bénin et le Fonds Africain de Développement (FAD), dans le cadre du financement du Programme d'Appui à la Gouvernance Economique et au Développement du Secteur privé (PAGE-DSP FS 2025) ;

21- Décret n° 2026-024 du 04/02/2026

portant ratification de l'accord de prêt, signé à Cotonou le 19 décembre 2025, entre la République du Bénin et l'Agence japonaise de Coopération internationale (JICA) dans le cadre du financement de la politique de développement pour la gouvernance économique et le programme de soutien au développement du secteur privé ;

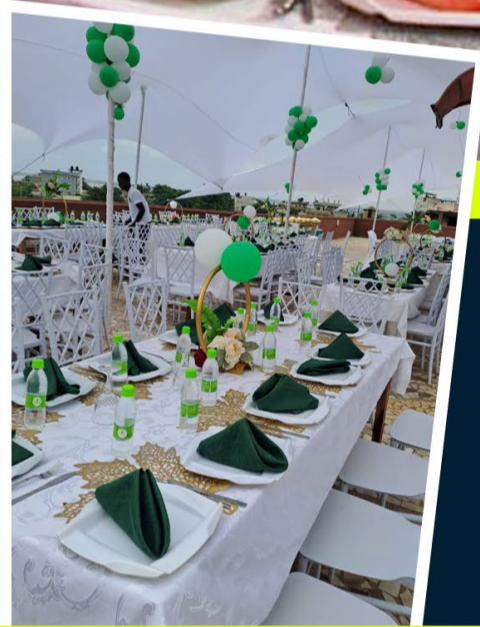
22- Décret n° 2026-020 du 04/02/2026 portant ratification de la deuxième tranche de l'accord d'octroi de crédit, signé à Cotonou le 05 décembre 2025, entre la République du Bénin et l'Agence française de Développement (AFD) dans le cadre du financement budgétaire en appui à la Politique publique culturelle (FBPP-C) du Bénin ;

23- Décret n° 2026-040 du 18/02/2026 portant ratification du contrat de financement, signé à Cotonou, le 31 décembre 2025 et à Luxembourg, le 05 janvier 2026 entre la République du Bénin et la Banque Européenne d'investissement (BEI), dans le cadre du projet de construction, réhabilitation et équipement de six (06) Lycées Techniques Professionnels (LTP) ;

24- Décret n° 2026-105 du 11/03/2026 portant ratification de l'accord de financement, signé à Cotonou, le 03 mars 2026, entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID), dans le cadre du premier financement à l'appui des politiques de développement pour la transformation économique accélérée et l'emploi au Bénin ;

25- Décret n° 2026-106 du 11/03/2026 portant ratification de l'accord de financement, signé à Cotonou, le 06 mars 2026, entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID), dans le cadre du financement du Programme de développement de l'entrepreneuriat féminin et d'accès au financement au Bénin (WEDAF).

Signé : Professeur Joseph Fifamin DJOGBÉNOU



# ELONA HOUSE

## SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ? Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ✓ ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- ✓ SALLES CLIMATISÉES
- ✓ GRANDE CAPACITÉ MODULABLE
- ✓ GROUPE ELECTROGÈNE



Djassin Houinvié - Dowa  
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

SAISON DES COMMUNIONS ET PREMIÈRES PLUIES

# Communions : ELONA HOUSE, l'option sûre pour des réceptions réussies

**Entre les cérémonies religieuses et les caprices de la météo, les familles s'organisent pour offrir des réceptions réussies à leurs enfants. La réservation anticipée des salles de fêtes s'impose comme une solution pratique et sécurisée.**

Avec le retour de la période des communions dans les églises catholiques, de nombreuses familles s'activent pour offrir à leurs enfants des moments inoubliables. Ces célébrations, symboles de foi et de passage important dans la vie chrétienne, rassemblent parents, proches et amis autour de moments de partage

et de convivialité.

Mais cette période coïncide également avec l'installation progressive de la saison des pluies. Un facteur souvent imprévisible qui peut perturber les réceptions organisées en plein air. Entre averses soudaines, vents et contraintes logistiques, les risques sont bien réels pour les familles qui n'anticipent pas suffisamment.

Face à cette réalité, la tendance est de plus en plus à la réservation de salles de fêtes adaptées, capables d'accueillir les invités dans des conditions confortables, quelles

que soient les conditions météorologiques. Un choix judicieux qui garantit la réussite de l'événement, tout en évitant les désagréments liés aux intempéries.

Dans cette dynamique, ELONA HOUSE se positionne comme une référence pour l'organisation de réceptions réussies. Avec ses espaces modernes, sécurisés et adaptés à différents types d'événements, le cadre offre aux familles un environnement idéal pour célébrer les communions en toute sérénité.

per en procédant rapidement aux réservations, afin de bénéficier des meilleures disponibilités. Car en cette période de forte demande, les créneaux se remplissent vite.

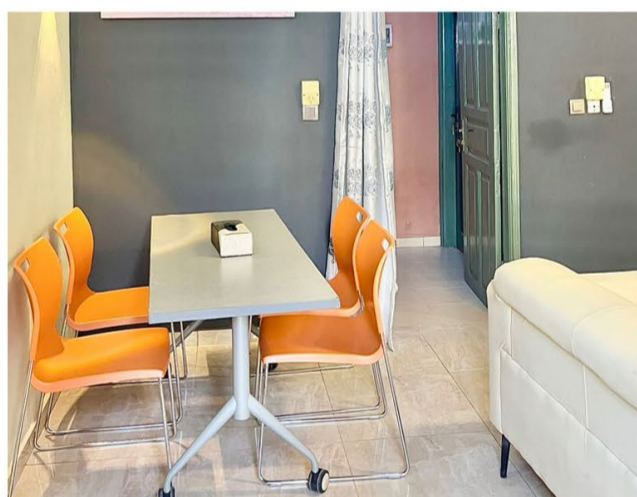
Entre spiritualité et célébration, la réussite d'une communion passe aussi par une bonne organisation. Et face aux aléas de la saison des pluies, prévoir une salle adaptée devient non seulement un choix de confort, mais une véritable garantie de tranquillité.

**Marie Estelle AKANNI**

Les responsables invitent d'ailleurs les parents à antici-



# *Les résidences* **FENOU**



Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer : chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain. L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !

## CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique



Djassin Houinvié - Dowa  
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

# CÉRÉMONIE D'INVESTITURE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



RETRANSMISSION EN  
DIRECT SUR ÉCRAN GÉANT  
À PORTO-NOVO



**DIMANCHE 24 MAI 2026**

📍 **PORTO-NOVO**, ESPLANADE ASSEMBLÉE NATIONALE

RETRANSMISSION SUR ÉCRAN GÉANT DE LA CÉRÉMONIE D'INVESTITURE À PORTO-NOVO

# L'association Fan-Club RoW mobilise ses membres sur l'esplanade de l'Assemblée nationale

(((•))) **RETRANSMISSION EN DIRECT  
SUR ÉCRAN À PORTO-NOVO**

CÉRÉMONIE D'INVESTITURE  
DU PRÉSIDENT ÉLU  
**ROMUALD WADAGNI**

 **24 MAI 2026**  
À PARTIR DE 08H



**ESPLANADE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE**

ARTISTES INVITÉS - **Aimée Hovinou**  
- **Qualifié Baba Lodo Lodo**

À quelques jours de la cérémonie officielle d'investiture du président élu de la République, l'association Fan-Club Romuald WADAGNI (RoW) intensifie la mobilisation de ses militants et sympathisants. Réunis en séance extraordinaire dans le hall d'Elona HOUSE à Porto-Novo, les responsables

des différentes anciennes structures de l'ex creuset Fan-Club RoW ont pris d'importantes décisions en prélude à cet événement national.

Au terme des échanges, les dirigeants de la nouvelle association ont annoncé à l'ensemble des membres qu'ils suivront,

ce dimanche, la retransmission de la cérémonie d'investiture sur écran géant installé sur l'esplanade de l'Assemblée nationale à Porto-Novo. Une initiative qui vise à permettre aux militants et sympathisants de vivre, dans une ambiance festive et conviviale, les temps forts de cette grande cérémonie républicaine.

Selon les responsables, cette rencontre citoyenne se veut également un moment de communion, de fraternité et d'engagement autour des idéaux de paix, d'unité nationale et de consolidation démocratique.

Profitant de cette réunion extraordinaire, les responsables du Fan-Club RoW ont aussi rappelé à leurs membres que le Bénin évolue désormais dans un contexte marqué par le système partisan. À cet effet, ils ont insisté sur la nécessité pour chaque militant, après la cérémonie d'investiture, de regagner son parti politique d'origine afin de

poursuivre le combat politique dans le respect des textes et des orientations nationales.

Par ailleurs, les responsables ont officiellement annoncé la transformation de l'ancien creuset Fan-Club RoW en une association structurée dénommée Association Fan-Club Romuald WADAGNI. Ils ont précisé que les démarches administratives et organisationnelles sont déjà en cours pour l'installation progressive des différentes structures de l'association conformément aux statuts et règlement intérieur en préparation.

À travers cette nouvelle dynamique, les initiateurs entendent renforcer l'organisation du mouvement, fédérer davantage les sympathisants autour des idéaux portés par Romuald WADAGNI et contribuer activement à l'animation de la vie sociopolitique nationale.

**Candide AHOUDJI**





EN DEHORS DE SES GRANDES SALLES DE FÊTE

# ELONA HOUSE lance des "After Work" de 20, 40 et 60 places à Porto-Novo

À Porto-Novo, une nouvelle offre vient répondre à un besoin longtemps exprimé par les particuliers, les professionnels et les groupes d'amis : disposer de petits espaces conviviaux, adaptés aux rencontres en comité restreint. L'établissement ELONA HOUSE enrichit ainsi son offre en lançant des formules "After Work" pensées pour accueillir des groupes de 20, 40 et 60 personnes.

Déjà reconnu pour ses grandes salles de fête, ELONA HOUSE franchit

un nouveau cap en diversifiant ses prestations. L'objectif est clair : offrir des cadres plus intimistes, fonctionnels et accessibles pour des réunions de travail, des séances de réflexion stratégique, des rencontres associatives ou encore des retrouvailles entre collègues après une journée bien remplie.

Avec ces nouvelles formules, les soucis liés au manque de petites salles adaptées semblent désormais relégués au passé. Les espaces proposés

allient confort, discrétion et praticité, dans un environnement propice aux échanges et à la détente. Que ce soit pour un brainstorming, un afterwork professionnel ou une rencontre amicale, ELONA HOUSE entend se positionner comme une référence locale.

Dans une ville en pleine dynamique comme Porto-Novo, où les initiatives professionnelles et sociales se multiplient, cette offre apparaît comme une réponse concrète aux attentes d'une clien-

tèle de plus en plus exigeante. En misant sur la flexibilité et la proximité, ELONA HOUSE confirme sa volonté d'innover et de s'adapter aux nouvelles habitudes.

Désormais, organiser une petite réunion ou un moment de convivialité ne relève plus du casse-tête. À Porto-Novo, ELONA HOUSE s'impose comme la solution idéale pour des rencontres à taille humaine, dans un cadre soigné et accueillant.

**Marie Estelle AKANNI**



## SORT DES ÉLIMINATOIRES DE LA CAN 2027

## Les Guépards fixés sur leurs adversaires : cap sur le Burkina Faso, la Mauritanie et la Centrafrique

<b>GROUP A</b> MOROCCO GABON NIGER LESOTHO	<b>GROUP B</b> EGYPT ANGOLA MALAWI SOUTH SUDAN	<b>GROUP C</b> CÔTE D'IVOIRE GHANA THE GAMBIA SOMALIA	<b>GROUP D</b> SOUTH AFRICA GUINEA KENYA ERITREA
<b>GROUP E</b> CONGO DR EQUATORIAL GUINEA SIERRA LEONE ZIMBABWE	<b>GROUP F</b> BURKINA FASO BENIN MAURITANIA CENTRAL AFRICAN REPUBLIC	<b>GROUP G</b> CAMEROON COMOROS NAMIBIA CONGO	<b>GROUP H</b> TUNISIA UGANDA LIBYA BOTSWANA
<b>GROUP I</b> ALGERIA ZAMBIA TOGO BURUNDI	<b>GROUP J</b> SENEGAL MOZAMBIQUE SUDAN ETHIOPIA	<b>GROUP K</b> MALI CAPE VERDE RWANDA LIBERIA	<b>GROUP L</b> NIGERIA MADAGASCAR TANZANIA GUINEA-BISSAU

Le suspense est désormais levé. Réunis le mardi 19 mai 2026 au Caire, en Égypte, à l'occasion du tirage au sort des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2027, les responsables de la Confédération africaine de football ont dévoilé la composition des différents groupes. Le Bénin évoluera dans la poule F en compagnie du Burkina Faso, de la Mauritanie et de la Centrafrique.

Une configuration qui promet des confrontations intenses pour les Guépards, engagés dans la conquête d'un ticket qualificatif pour la phase finale

de la compétition continentale prévue en Afrique de l'Est.

Une poule relevée pour les Guépards

Dans ce groupe F, le Burkina Faso apparaît comme l'équipe la plus expérimentée. Habités des grandes compétitions africaines, les Étalons disposent d'un effectif solide et d'une expérience qui en font de sérieux prétendants à la qualification.

Mais derrière les Burkinabè, la lutte s'annonce très ouverte. La Mauritanie, en

constante progression ces dernières années, ainsi que la Centrafrique, capable de créer la surprise face aux grandes nations, constituent des adversaires à prendre très au sérieux.

Pour le Bénin, chaque rencontre comptera. Les hommes du sélectionneur béninois devront impérativement terminer parmi les deux premiers du groupe afin d'obtenir leur qualification pour la CAN 2027. Contrairement à certaines éditions précédentes, aucun meilleur troisième ne sera repêché.

Une CAN 2027 sous le signe de "Pamoja"

Prévue du 19 juin au 17 juillet 2027, la prochaine Coupe d'Afrique des Nations sera organisée conjointement par le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda. Une première historique pour cette région d'Afrique de l'Est qui accueillera cette compétition baptisée Pamoja, un terme swahili signifiant « ensemble ».

La CAF a décidé de maintenir le format actuel à 24 équipes pour cette édition. Les pays organisateurs prendront part aux éliminatoires, bien qu'ils soient automatiquement qualifiés pour la phase finale.

Autre évolution majeure annoncée par l'instance dirigeante du football africain : à partir de 2028, la CAN passera officiellement à 28 sélections participantes, ouvrant ainsi davantage de places aux nations africaines.

Début des hostilités en septembre

Les éliminatoires démarreront lors de la fenêtre FIFA de septembre 2026. Les Guépards devront rapidement afficher leurs ambitions afin d'éviter toute mauvaise opération dans une poule où l'écart de niveau semble relativement réduit.

Porté par les récentes performances du football béninois sur la scène internationale, notamment avec la qualification historique des Amazones U-20 pour la Coupe du monde féminine, le peuple béninois nourrit désormais l'espoir de revoir sa sélection senior retrouver la plus prestigieuse compétition africaine.

La mission s'annonce délicate mais largement à la portée des Guépards. Entre Ouagadougou, Nouakchott et Bangui, le Bénin connaît désormais le chemin à emprunter pour rêver de Pamoja 2027.

Aimé HOUENOU

## SPORT SCOLAIRE AU BÉNIN

## Les acteurs valident la stratégie nationale 2026-2030



Les principaux acteurs du sport scolaire béninois ont franchi une étape importante dans la modernisation du secteur. Réunis autour des autorités compétentes, responsables d'établissements, encadreurs spor-

tifs et partenaires techniques ont adopté la stratégie nationale du sport scolaire pour la période 2026-2030, un document de référence destiné à renforcer durablement la pratique sportive en milieu scolaire.

Cette nouvelle feuille de route ambitionne de faire du sport scolaire un véritable levier d'éducation, d'inclusion sociale et de détection des talents. Elle prévoit notamment le renforcement des infrastructures sportives dans les établissements, la professionnalisation de l'encadrement technique ainsi qu'une meilleure organisation des compétitions scolaires sur toute l'étendue du territoire national.

À travers cette stratégie quinquennale, les autorités béninoises en-

tendent également promouvoir les valeurs citoyennes, le fair-play et l'excellence sportive chez les apprenants. L'accent sera mis sur la formation des jeunes officiels, des arbitres et des encadreurs afin de garantir un environnement sportif plus structuré et performant.

Les participants ont salué une vision ambitieuse qui s'inscrit dans les grandes orientations du gouvernement en matière de développement du sport et de l'éducation. La stratégie 2026-2030 devra ainsi permettre de renforcer les synergies entre les différents acteurs du secteur, tout en favorisant l'émergence d'une relève sportive compétitive pour le Bénin.

Les travaux ont également permis

d'identifier les principaux défis liés à la gouvernance, au financement des activités sportives scolaires et à l'amélioration des équipements. Les acteurs présents ont réaffirmé leur engagement à accompagner la mise en œuvre effective de cette stratégie au profit de la jeunesse béninoise.

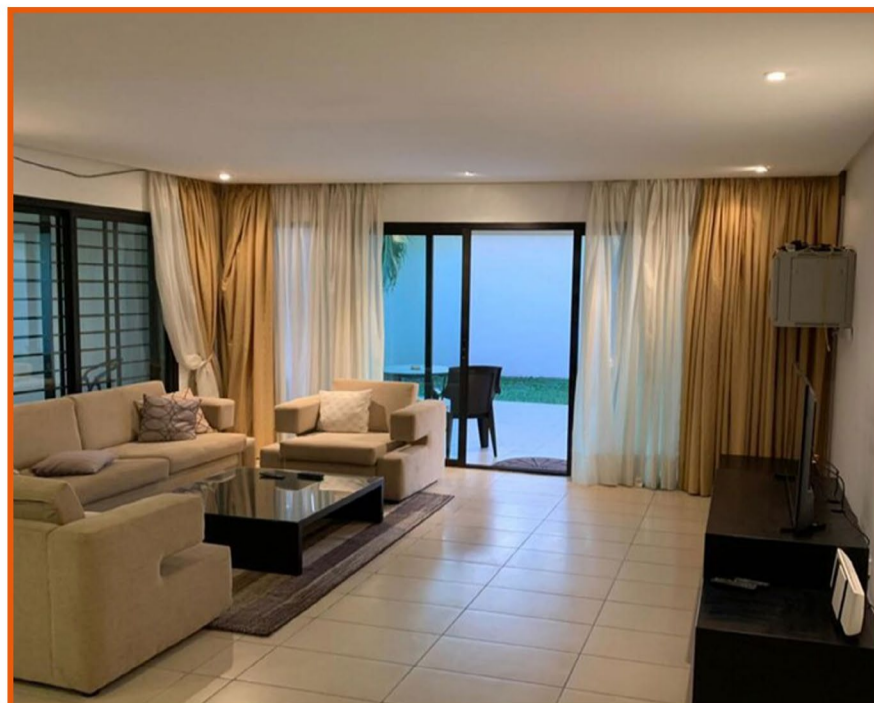
Pour les responsables du secteur, cette dynamique marque une nouvelle étape dans la volonté du gouvernement de bâtir un système sportif scolaire moderne, inclusif et tourné vers la performance.

Emeric Joël ALLAGBE



# ELONA HOUSE

## SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



## APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS

*Les résidences*  
**FENOUE**

 Porto-Novo, Djassin Houinvié  
- Tokpota - Dowa

 +229 0198904640 / 0155499999

 +229 0195534395 / 0155500707